ATH
ALTERNANCES

S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTS HANDICAPS

DOCUMENT À USAGE EXCLUSIF INTERNE

POURQUOI CE GUIDE ?

ATH Alternances est impliqué dans l'inclusion des personnes en situation de handicap. Nos formations étant pour la plupart accessibles au handicap, nous avons tenu à vous donner les ressources nécessaires afin que vous puissiez accompagner vos stagiaires dans les meilleures conditions. Vous trouverez ci-après des zooms par handicap.

PARTIE 1

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

UN ACCOMPAGNEMENT ET UN RELAIS POUR LE CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP, À CHAQUE ÉTAPE DU PARCOURS DE FORMATION

1

EN AMONT DE LA FORMATION

L'identification des contraintes au regard du projet professionnel et des possibilités d'aménagement.

2

PENDANT LE PARCOURS DE FORMATION

- Entretiens individualisés
- Conseils sur l'orientation
- Conseils sur les démarches administratives
- Analyse et mise en place des moyens de compensation
- Aménagement possible de la durée et du parcours de formation

3

UN ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE

Relais pour l'adaptation du poste de travail en lien avec des partenaires : **AGEFIPH, CAP EMPLOI, FIPHFP, CARSAT**

4

DES AMÉNAGEMENTS ÉVENTUELS

Pendant le parcours de formation et de validation (des moyens de compensation et aménagements à mettre en œuvre pour l'évaluation, examen).

Exemple : 1/3 temps supplémentaire, assistance d'un interprète, matériels, logiciels...

5

UN SUIVI APRÈS LE PARCOURS ADE FORMATION

- Relais auprès du réseau de professionnels pour favoriser l'insertion professionnelle
- Conseils pour le suivi des démarches

LES BONNES PRATIQUES EN AMONT DE LA FORMATION

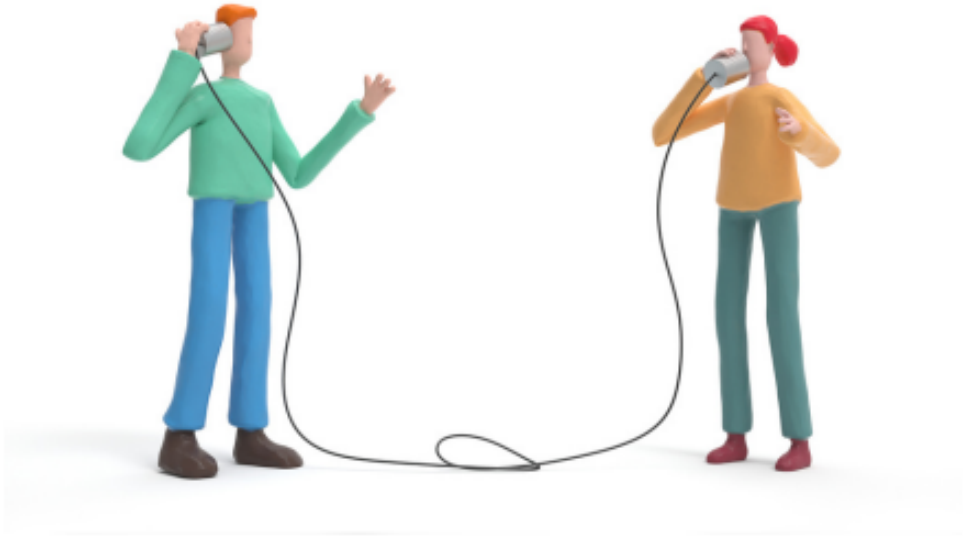

COMMUNICATION AUPRÈS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION

• La mise en place de certains dispositifs de compensation visibles peut engendrer de l'incompréhension de la part des stagiaires de la formation. Ainsi, afin d'éviter des situations de doute, l'ensemble des stagiaires (avec l'accord de la personne) peut être informé des restrictions médicales et des besoins de compensation de la personne en situation de handicap présente dans la formation.

• Afin d'éviter les situations d'incompréhension ou d'iniquité, la mise en place de certains aménagements, notamment pédagogiques ou organisationnels, peuvent être généralisés à l'ensemble des stagiaires de la formation.

ET SUR LE LIEU DU STAGE ?

La formation peut nécessiter une période de stage en entreprise. Afin de faciliter l'intégration de la personne en situation de handicap et lorsque ses troubles peuvent avoir une incidence lors du stage, il semble nécessaire de préparer au mieux cette période.

• Communication sur les restrictions médicales auprès de l'entreprise.
• Identification des compensations nécessaires sur le lieu de stage.
• Communication sur les aides mobilisables par l'entreprise.

Pour en savoir plus, voir la partie sur l'accompagnement pendant la période de stage

LES BONNES PRATIQUES

PENDANT LA PÉRIODE EN ENTREPRISE

La formation peut comporter des périodes en entreprise. Cette période doit faire preuve d'une attention particulière afin de faciliter au mieux l'intégration du stagiaire en situation de handicap.

PRÉPARATION EN AMONT DE LA PÉRIODE EN ENTREPRISE

• En amont de la période en entreprise et avec l'accord de la personne en situation de handicap, des informations concernant les restrictions médicales et les besoins de compensation pourront être communiquées à l'entreprise et en particulier à son tuteur.

• Une visite des locaux préalable peut également être utile afin d'anticiper certains besoins ou difficultés.

SUIVI DURANT LE STAGE

• Des rencontres régulières pourront être organisées entre le Maître de stage et une personne de l'établissement de formation (idéalement une personne étant en lien étroit avec le stagiaire en situation de handicap).

• Des temps d'échanges avec le stagiaire pourront également être mobilisés si nécessaire afin d'évoquer certaines difficultés.

LES BONNES PRATIQUES

PENDANT L'EXAMEN

Les candidats en situation de handicap qui se présentent aux examens peuvent bénéficier d'aménagements portant notamment sur :

- **Les conditions de déroulement des épreuves** (conditions matérielles, aides techniques, aides humaines, accessibilité des locaux). L'assistance d'un(e) secrétaire pourra être accordée, qui écrira sous la dictée du candidat, pour ceux qui ne peuvent pas écrire à la main ou qui ne peuvent pas s'exprimer par écrit d'une manière autonome. Des sujets transcrits en braille ou en gros caractères avec un fort contraste pourront être proposés.
- **Un temps majoré pour les épreuves** ou des temps de pauses entre ou pendant celles-ci pour une ou plusieurs épreuves (la majoration du temps imparti ne peut en principe excéder le tiers du temps normalement prévu pour l'épreuve, sauf dans des situations exceptionnelles)
- **L'étalement sur plusieurs sessions consécutives du passage des épreuves** (exemple : étalement entre la session de juin et la session de septembre).
- **Des adaptations ou des dispenses d'épreuves,** dans les conditions prévues par la réglementation de l'examen concerné.

Il convient de respecter les délais et les procédures de demandes d'aménagement auprès du ministère concerné/ son représentant.

PARTIE 3 L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

JE SUIS DYSCALCULIQUE

Impact du handicap en situation de formation

La dyscalculie est un trouble des apprentissages touchant la sphère numérique : comprendre, utiliser, interpréter ou communiquer à l'aide des nombres. Elle peut ainsi engendrer des difficultés dans :

- Le traitement numérique : reconnaissance et écriture des chiffres.
- Les procédures de calcul : réaliser des additions, des soustractions, des calculs mentaux...
- Le sens du nombre : comprendre le lien entre le symbole et la quantité, comparer des nombres, estimer une quantité...

Aides techniques :

- Autoriser l'utilisation de la calculatrice.
- Fournir une table de correspondance écriture numérique et écriture littérale.

Aménagements pédagogiques :

- Donner deux versions écrites des nombres : numérique et littérale.
- Mettre en place un code couleur pour faciliter la distinction des centaines, des dizaines et des unités.
- Penser aux objets concrets qui permettent de favoriser l'acquisition des concepts.
- Ne pas dicter les nombres mais les écrire.

Aménagements organisationnels :

- Placer la personne loin de la fenêtre et proche de l'endroit où seront affichées les informations.
- Mettre à disposition des éléments de quantification manipulables.

JE SUIS DYSGRAPHIQUE

Impact du handicap en situation de formation

La dysgraphie est un trouble de l'acquisition et de la réalisation du geste graphique.

La dysgraphie se traduit par :
- Une écriture excessivement lente.
- Une écriture illisible et peu compréhensible.
- Une production écrite très désordonnée.

Ces difficultés engendrent un effort cognitif important pour les personnes.

Aides techniques :
- Autoriser l'utilisation d'un ordinateur.
- Proposer un plan incliné facilitant l'écriture manuelle.

Aménagements pédagogiques :
- Réduire la quantité de production écrite (utilisation de QCM).
- Transmettre les exercices à réaliser en formation ou à la maison, sous un format informatique modifiable(exemple : Word) afin que la personne puisse le réaliser à l'aide d'un ordinateur.
- Transmettre les supports de cours en version informatique afin de faciliter la prise de notes.

Aménagements organisationnels :
Prévoir du temps supplémentaire pour que la personne puisse rédiger son exercice.

JE SUIS DYSLEXIQUE

Impact du handicap en situation de formation

La dyslexie est un trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit qui se traduit par des problèmes d'apprentissage et de maîtrise de la lecture.

Elle peut engendrer :
- Une lecture pénible ou hésitante.
- Une compréhension écrite lente.
- Une écriture peu fluide avec de nombreuses fautes d'orthographe.

Une plus grande fatigue en raison des efforts importants demandés dans les taches d'apprentissage.

Aménagements pédagogiques :
- Proposer des consignes courtes et énoncées une par une.
- Présenter l'information par plusieurs entrées : visuelle et auditive à chaque fois que cela est possible.
- Varier la présentation de l'information : images, photos, schémas...
- Écrire les informations importantes au tableau.
- Résumer de façon régulière les informations qui viennent d'être données.
- Souligner les erreurs ou les fautes commises lors de la restitution de travaux écrits mais ne pas les sanctionner.

Aménagements organisationnels :
- Communiquer les supports ou les documents de cours avant la séance.
- Utiliser une police d'écriture adaptée pour les documents transmis (Trebuchet MS, Verdana, Arial...).

JE SUIS DYSLEXIQUE

Impact du handicap en situation de formation

La dyslexie est un trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit qui se traduit par des problèmes d'apprentissage et de maîtrise de la lecture.

Elle peut engendrer :
- Une lecture pénible ou hésitante.
- Une compréhension écrite lente.
- Une écriture peu fluide avec de nombreuses fautes d'orthographe.

Une plus grande fatigue en raison des efforts importants demandés dans les taches d'apprentissage.

Aménagements pédagogiques :
- Proposer des consignes courtes et énoncées une par une.
- Présenter l'information par plusieurs entrées : visuelle et auditive à chaque fois que cela est possible.
- Varier la présentation de l'information : images, photos, schémas...
- Écrire les informations importantes au tableau.
- Résumer de façon régulière les informations qui viennent d'être données.
- Souligner les erreurs ou les fautes commises lors de la restitution de travaux écrits mais ne pas les sanctionner.

Aménagements organisationnels :
- Communiquer les supports ou les documents de cours avant la séance.
- Utiliser une police d'écriture adaptée pour les documents transmis (Trebuchet MS, Verdana, Arial...).

JE SUIS DYSORTHOGRAPHIQUE

Impact du handicap en situation de formation

La dysorthographie est un trouble de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe. La dysorthographie se manifeste par d'importantes erreurs de transcription, classées en 4 catégories :

- Les troubles de la transcription phonologique (confusion des sons proches, inversion de lettres...).
- Les troubles du contrôle sémantique (confusion d'homophones).
- Les troubles morphosyntaxiques (incapacité à assimiler les règles grammaticales).
- Les troubles du lexique orthographique (difficulté de représentation des mots écrits).

Aménagements pédagogiques :

- Proposer des consignes courtes et énoncées une par une.
- Présenter l'information par plusieurs entrées : visuelle et auditive à chaque fois que cela est possible.
- Varier la présentation de l'information : images, photos, schémas...
- Écrire les informations importantes au tableau.
- Résumer de façon régulière les informations qui viennent d'être données.
- Souligner les erreurs ou les fautes commises lors de la restitution de travaux écrits mais ne pas les sanctionner.

Aménagements organisationnels :

- Communiquer les supports ou les documents de cours avant la séance.
- Utiliser une police d'écriture adaptée pour les documents transmis (Trebuchet MS, Verdana, Arial...).

JE SUIS DYSPRAXIQUE

Impact du handicap en situation de formation

La dyspraxie est un trouble spécifique du développement de l'apprentissage et de l'automatisation des gestes qui se traduit par des :

- Difficultés de coordination des gestes fins.
- Difficultés à se repérer et à se positionner dans l'espace.
- Difficultés d'élocution.
- Difficultés graphiques et d'assemblage.
- Difficultés à effectuer des gestes ou des mouvements correctement séquencés.

Ce trouble engendre des difficultés d'organisation et de planification, une écriture peu fluide, une gêne dans l'analyse des tableaux et graphiques.

Aides techniques :

- Veiller à un fléchage bien visible et explicite des lieux de cours.
- Autoriser de manière systématique l'usage de l'ordinateur en cours et pour la restitution de travaux écrits.

Aménagements pédagogiques :

- Présenter l'information par plusieurs entrées : visuelle et auditive à chaque fois que cela est possible.
- Communiquer les supports ou les documents de cours avant la séance.
- Éviter tant que possible les tableaux et les graphiques.
- Utiliser des illustrations et des exemples concrets afin de faciliter l'appropriation des concepts.
- Expliciter les consignes de travail.

Aides humaines :

Les personnes dysgraphiques peuvent être accompagnées par différents professionnels tels que des orthophonistes ; des ergothérapeutes, des psychomotriciens, des orthoptistes, des podologues, posturologues parfois.

JE SUIS BIPOLAIRE

Impact du handicap en situation de formation

Le trouble bipolaire est un trouble sévère de l'humeur.
Ce trouble se caractérise par des variations anormales de l'humeur alternant des phases dépressives et des phases maniaques (agitation, exaltation de l'humeur...).

Le trouble bipolaire induit notamment une tristesse profonde, une perte d'intérêt lors des phases dépressives, et des comportements excessifs lors des phases maniaques.

Ce trouble engendre également une grande fatigue et des difficultés dans les apprentissages (difficultés d'attention, de mise en œuvre...).

Aménagements pédagogiques :

- Favoriser les activités et les évaluations individuelles plutôt que collectives.
- Permettre aux personnes bipolaires de travailler sur des sujets qui les motivent.

Aménagements organisationnels :

- Demeurer attentif aux signes de fatigue, de comportements inopportuns ou de « mal d'être ».
- Veiller autant que possible à étaler la charge de travail.
- Favoriser l'estime de soi des personnes bipolaires en les encourageant et en les rassurant.
- Limiter autant que possible les facteurs perturbateurs en cours (bruit, interférences, ruptures du déroulé...).

JE SUIS DÉFICIENT VISUEL

Impact du handicap en situation de formation

Le handicap visuel recouvre une diversité de déficiences, allant d'un trouble visuel bénin à une cécité totale qui impactent les activités suivantes :

- Lecture et écriture.
- Appréhension de l'espace et déplacements.
- Activités de la vie quotidienne.

Les personnes déficientes visuelles peuvent avoir recours à différentes aides techniques telles qu'un lecteur d'écran, une liseuse, un dictaphone... De plus certaines personnes peuvent bénéficier d'une aide humaine ou canine pour se déplacer sur le lieu de formation.

Aides techniques :

- Mettre à disposition des sujets en braille pour les étudiants aveugles.
- Accepter qu'un enregistrement sur bande sonore puisse être réalisé.

Aménagements pédagogiques :

- Annoncer le plan du cours au fur et à mesure.
- Annoncer les types de contenus projetés, leurs titres et une brève description.
- N'utiliser les tableaux que lorsqu'ils sont indispensables.
- Les symboles doivent être écrits en toutes lettres pour pouvoir être lus par le logiciel.
- Transmettre les documents écrits papier avec de grands caractères et un contraste suffisant.

- Envoyer les cours une semaine à l'avance minimum en prenant soin de disposer d'une table des matières, utiliser des sauts de pages, ne pas diffuser de PDF scannés, utiliser la zone de commentaires pour décrireles éléments présents sur la page.

JE SUIS DÉFICIENT AUDITIF

Impact du handicap en situation de formation

Les conséquences sociales et les troubles de l'apprentissage résultant de la déficience auditive sont variables et dépendent de différents facteurs :

- Difficultés de compréhension du monde environnant et difficultés à se faire comprendre.
- Fatigue lorsque la personne malentendante se retrouve dans un lieu bruyant.
- Fatigue cognitive résultant de la dépense d'énergie nécessaire à la concentration.
- Isolement social et troubles de l'humeur.

Aménagements pédagogiques :

- Transcrire toute information orale par écrit.
- Sous-titrer les contenus sonores des vidéos projetées en cours ou transmettre une transcription écrite.
- Utiliser des phrases courtes, comportant peu de propositions.
- Limiter et expliquer les abréviations.

Aménagements organisationnels :

- Envoyer les cours une semaine à l'avance minimum afin de permettre à la personne d'en prendre connaissance et de s'en imprégner.
- Permettre à la personne de s'installer au 2e ou 3e rang de la salle.
- La personne doit être positionnée dos à la fenêtre pour ne pas être éblouie.

Aides humaines :

La personne peut être accompagnée d'un interprète lorsque le trouble est profond.

JE PRESENTE UNE DEFICIENCE INTELLECTUELLE

Impact du handicap en situation de formation

La déficience intellectuelle est le résultat d'un fonctionnement intellectuel significativement inférieur à la moyenne et de difficultés d'adaptation.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle, en capacité d'intégrer un parcours de formation, présentent une déficience qui engendre :

- Des difficultés à se repérer à l'intérieur du bâtiment.
- Une lenteur dans les actions.
- Des difficultés à écrire.
- Des difficultés à appréhender les informations complexes.

Aménagements pédagogiques :

- Utiliser des phrases simples et éviter les détails inutiles.
- Reformuler régulièrement les messages importants.
- Utiliser des supports de communications diversifiés (textes, images, illustrations...).
- Décrire et illustrer les actions et exercices à réaliser.
- Éviter les énumérations et préférer les phrases courtes.
- Vérifier que la personne a bien compris le message transmis.

Aménagements organisationnels :

- Privilégier les salles de cours facilement accessibles.
- Installer la personne près du formateur.
- Donner des indications de temps (planning de la journée, rappel des horaires...).
- Donner un plan de cours structuré et détaillé.

J'AI UN HANDICAP MOTEUR

Impact du handicap en situation de formation

Le handicap moteur peut toucher un membre, une fonction motrice ou l'ensemble du corps. Les personnes atteintes de ce handicap se déplacent debout, en s'aidant d'une canne ou en fauteuil roulant.

Les déficiences motrices engendrent une gêne ou un empêchement dans les déplacements, la préhension d'objets et parfois la parole.
Le handicap moteur concerne également des personnes souffrant de différentes pathologies :
un traumatisme crânien, une épilepsie, une hernie discale...

Aides techniques :

- S'assurer que le lieu de formation soit accessible (tant l'espace pédagogique que l'espace administratif).
- S'assurer que différents sièges sont disponibles dans les lieux d'attente.
- Éviter de mettre des documents ou des objets utiles à la formation en hauteur.
- Autoriser l'utilisation d'ordinateur.

Aménagements pédagogiques :
Pour les personnes dont le trouble impacte les facultés motrices des membres supérieurs :

- Transmettre les supports de formation en version informatique afin de faciliter la prise de notes.
- Transmettre les exercices à réaliser en formation ou à la maison sous un format informatique modifiable (exemple : Word) afin que la personne puisse le réaliser à l'aide d'un ordinateur.

JE SUIS AUTISTE DE HAUT NIVEAU DE FONCTIONNEMENT

Impact du handicap en situation de formation

Les troubles du spectre autistique (TSA) sont des troubles cognitifs qui recouvrent différentes formes.

L'autisme à haut niveau de fonctionnement affecte le rapport à l'environnement extérieur, c'est-à-dire les relations aux autres, les modalités de communication et certains comportements :

- Relative indifférence aux interactions collectives.
- Attention démesurée aux détails.
- Déstabilisation face aux situations imprévues.
- Impossibilité à comprendre les expressions figurées.
- Difficultés à commencer et à terminer une conversation.

Aides techniques :

- Les personnes autistes sont souvent hypersensibles aux bruits donc elles peuvent nécessiter un casque filtrant.
- Autoriser l'enregistrement du cours.

Aménagements pédagogiques :

- Aérer visuellement un document pour éviter l'excès d'informations.
- Expliciter tous les sigles et introduire un glossaire.
- Vérifier que les formulations employées ne comportent pas de sous-entendus.
- Numéroter et organiser les documents.
- Transmettre des consignes et des exemples clairs, concrets et explicites.
- Utiliser et transmettre un plan de cours structuré.
- Mettre à disposition un support de cours détaillé (enrichi de définitions, de chiffres, de références bibliographiques).

Aménagements organisationnels :

Permettre aux étudiants autistes de choisir leur place en cours.